

● (1650)

[Traduction]

**LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE**ENTENTE RELATIVE À LA MODIFICATION DE LA  
RECOMMANDATION FIGURANT AU FEUILLETON

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, étant donné que la recommandation qui figure au *Feuilleton* d'aujourd'hui et qui s'applique au bill modifiant la loi sur la sécurité de la vieillesse, abrogeant la loi sur l'assistance-vieillesse et modifiant, en conséquence, certaines autres lois, n'est pas, semble-t-il, conforme aux dispositions du bill, il faudra rédiger une autre recommandation. En ma qualité de leader du gouvernement à la Chambre, puis-je proposer que nous remplacions cette recommandation par une autre et que nous attendions à demain ou à mercredi pour présenter le bill.

**M. l'Orateur:** La Chambre accepte-t-elle l'idée du président du Conseil privé (M. Sharp)?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Il en est ainsi ordonné.

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n° 1606, 1733, 1897, 2212, 2369, 2427, 2428, 2447 et 2454.

Monsieur l'Orateur, si la question n° 556 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Je me demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

**LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE****Question n° 1606—M. Schumacher:**

1. Le gouvernement a-t-il en main une analyse de l'impact économique que produira la conversion au système métrique et, a) dans l'affirmative (i) quand cette analyse a-t-elle été faite (ii) par qui (iii) dans quelles régions les données ont-elles été recueillies b) dans la négative, pourquoi?

2. Sur quels faits le gouvernement fonde-t-il son assurance que la conversion au système métrique se fera dans le meilleur intérêt de l'économie canadienne, en cette époque de récession en Amérique du Nord?

3. a) Le Canada tirera-t-il avantage de la normalisation à la longue, b) à quels renseignements peut-on avoir accès et quelle analyse a-t-on faite afin d'en connaître les répercussions à court terme sur notre position commerciale?

4. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises, s'il y a lieu, afin de prévoir a) des prêts à faible intérêt, b) une aide technique, c) l'information aux petites entreprises?

5. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises, s'il y a lieu, afin de protéger les petites sociétés de fabrication contre les effets des importants débours financiers que la conversion exigera d'eux pour faire la concurrence aux importations provenant de pays qui utilisent le système métrique depuis toujours?

6. A-t-on recueilli des données et, dans l'affirmative, comment pré-

**Questions au Feuilleton**

voient-elles que la conversion au système métrique n'élargira pas l'écart entre les produits finis importés et exportés à l'heure actuelle?

7. Les politiques d'achat du gouvernement maintiendront-elles un niveau viable de produits fabriqués par les sociétés canadiennes par rapport aux produits européens vendus selon le système métrique, et quelle sera la nature d'une telle protection?

8. Quels fonds a-t-on réservés et quels projets a-t-on faits en vue d'instruire le public à cet égard?

9. Quel est le coût prévu de la conversion au système métrique?

**M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** 1. a) Le Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada referme une analyse effectuée par le gouvernement sur l'impact de la conversion au système métrique. Ce document déclare en partie:

Par conséquent, le gouvernement fait de la conversion au système métrique un objectif précis de sa politique et propose des moyens d'étude et de consultation qui permettront de déterminer le rythme et les méthodes de conversion, compte tenu de l'intérêt national.

Le Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada, publié en janvier 1970, fait remarquer que «chaque secteur d'activité industrielle doit comparer les avantages d'un système de mesures cohérent et uniforme sur le plan international à ce qu'il en coûtera pour remplacer le système existant», et que la conversion au système métrique comporte «un ensemble de programmes à réaliser sur plusieurs années, suivant les besoins et les problèmes des différents secteurs de l'économie». On ne peut donc obtenir les données à l'appui nécessaires à une analyse plus approfondie qu'à la suite d'une compilation graduelle aux niveaux de l'industrie et des secteurs. Toute tentative visant à intégrer les données que peuvent fournir les secteurs économiques individuels serait une tâche relativement coûteuse en argent et en main-d'œuvre et le résultat n'en serait pas significatif à la lumière de la conclusion du Livre blanc qui signale que la conversion au système métrique au Canada doit être reconnue comme inévitable et de nature à servir l'intérêt national. (i) la présente analyse a été déposée à la Chambre des communes le 16 janvier 1970. (ii) Le ministre de l'industrie et du Commerce. (iii) Dans le Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada, des organismes nationaux représentatifs exposent au gouvernement leurs points de vue sur les questions métriques. Parmi les tenants de la conversion; on peut citer: l'Association canadienne des consommateurs; la Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres; l'Institut agricole du Canada; la Chambre de Commerce du Canada; l'Association pharmaceutique canadienne; le Conseil canadien des ingénieurs professionnels; l'Institut de chimie du Canada; l'Institut canadien des ingénieurs; l'Association canadienne de normalisation; l'Association des hôpitaux du Canada; l'Association canadienne de la construction.

2. Le Livre blanc traite de «l'importance vitale pour le Canada, notamment, la nécessité d'accroître les exportations de produits manufacturés.» Il précise que «la très forte tendance mondiale à l'adoption du système métrique est un argument très fort en faveur d'un changement au Canada». Il affirme qu'il est «impossible d'évaluer avec précision les conséquences qu'ont sur le commerce les différences entre les systèmes de mesures employés par le Canada et par ses clients étrangers», mais «qu'un grand nombre de spécialistes du commerce canadien dans les zones métriques croient que l'utilisation de normes peu connues est loin d'aider le Canada à prendre pied sur le marché.» Le fait de ne pas réaliser en 1975 et 1976 la planification et l'ordonnement nécessaires à la mise en œuvre ultérieure pourrait être coûteux, si l'on considère